

L'avocat-blogueur Maître Eolas, condamné pour "injure" et "diffamation", ferme son compte Twitter



L'avocat-blogueur Maître Eolas a fermé son compte Twitter après sa condamnation mardi à Nanterre à 2.000 euros d'amende avec sursis et 5.000 euros de dommages et intérêts pour "injure" et "diffamation" envers l' Institut pour la justice (IPJ), association qui prône le durcissement de la politique pénale.

L'avocat, absent à la lecture du délibéré, l'était aussi sur Twitter, où il a fermé son compte dans la foulée. Le célèbre blogueur avait mis en cause en novembre 2011 sur Twitter la sincérité d'une pétition de l'IPJ contre le laxisme judiciaire, qui a recueilli 1,7 million de signatures, en raillant un "compteur bidon".

Il s'en était pris aussi à l'IPJ, en tweetant notamment: "Je me torcherais bien avec l' Institut pour la justice si je n'avais pas peur de salir mon caca" (sic).